

7 janvier 2010

Aéroport : 6^{ème} jour de grève

L'histoire et les raisons de la grève

A Swissport, le personnel qui s'occupe des bagages et de la piste continue d'être en grève.

Qu'est-ce que c'est Swissport ?

Les deux entreprises Swissport Genève et Dnata font le travail qu'on appelle « ground handling » à savoir enregistrer les passagers et leurs valises, transport et tri des bagages, travail sur la piste (start, manœuvrer les avions sur le tarmac), fret et autres services au sol.

Les entreprises sont au bénéfice d'une concession de l'Aéroport International de Genève (AIG).

Pourquoi ce conflit ?

L'Aéroport International de Genève – institution publique qui appartient à l'état de Genève – exacerbe la concurrence entre les entreprises du site, notamment lors du renouvellement des concessions aéroportuaires. Cette concurrence meurtrière mène à casser les prix qui peuvent être facturés aux compagnies aériennes. On n'a pas de crise économique, le nombre des passagers et le nombre des valises à transporter ont augmenté. Mais la guerre des prix se répercute sur les conditions de travail. Un travail très dur pour des salaires très bas, qui ne permettent guère de nourrir un foyer à Genève.

Le personnel au sol et son syndicat, le SSP, demandent qu'on négocie une convention collective de travail applicable aux deux entreprises pour éviter que la concurrence meurtrière des prix ne se répercute sur le personnel.

Monsieur Longchamp porte plusieurs casquettes

Le conseiller d'Etat radical, M. Longchamp, est président du conseil d'administration de l'AIG. Dans cette fonction, il demande la concurrence et il dit non à des conventions collectives de travail par secteur. Pour le « ground handling », il nous menace même d'appeler une troisième entreprise pour intensifier la concurrence.

Ainsi M. Longchamp viole la législation suisse. L'Etat est obligé de demander aux fournisseurs des marchés publics et des mandats de prestations de respecter les conditions usuelles locales de la branche. Et il nous interdit de définir justement ces conditions usuelles à travers une CCT commune des entreprises « ground handling » !

En même temps, M. Longchamp comme chef du département est « chef » aussi de la CRCT (chambres des relations collective de travail), institution qui aurait comme tâche de contribuer à résoudre des conflits collectifs entre patrons et syndicats !

Comme chef de l'AIG, M. Longchamp est aussi responsable du fait que l'AIG ait envoyé du personnel d'un établissement public financé par l'Etat pour briser la grève auprès d'une entreprise privée. Il a utilisé des moyens d'Etat pour soutenir unilatéralement la position du patron et a violé ainsi l'obligation de garder la neutralité de l'Etat.

Négociations sur la CCT de Swissport échouées

L'ancienne CCT de Swissport est arrivée à son terme fin 2009. Les assemblées générales du personnel de Swissport ont refusé à l'unanimité de reconduire la CCT selon les propositions de Swissport. Les négociations ont échoué, le syndicat SSP a donc refusé de signer la CCT.

Là dessus, Swissport a signé une CCT avec l'association minoritaire « PUSH » (la CRCT, organe étatique, sur demande de PUSH justement, a établi de façon officielle l'inventaire du nombre des syndiqué-e-s auprès de Swissport : 2/3 des syndiqué-e-s sont membres du SSP, Push ne représentant que 1/3 des membres).

Le patron Swissport a organisé unilatéralement une « votation » du personnel en posant la question de la manière suivante : Est-ce que vous voulez qu'on ne donne absolument rien et qu'on gèle tous les salaires ou bien êtes-vous d'accord qu'on vous donne quelques petites miettes d'amélioration ? La majorité des gens qui ont répondu ont opté pour avoir quelque chose au lieu de n'avoir rien – mais cela ne signifie en aucun cas qu'ils et elles auraient pris partie pour la position de l'employeur.

Pourquoi la grève ?

Conformément à la décision de l'assemblée générale du personnel de Swissport, le syndicat SSP a refusé de signer la convention proposée par le patron. Le 31 décembre 2009, l'ancienne CCT est donc arrivée à son terme et notre obligation de paix de travail aussi. A partir du 1^{er} janvier 2010, il n'y a plus de CCT et plus d'obligation de respecter la paix du travail, on est libre de faire la grève : ce qu'on a fait le 2 janvier.

Que demande le personnel ?

Les employés réclament l'amélioration sensible de leurs conditions de travail, c'est-à-dire notamment :

1. Une CCT forte,
2. Une augmentation salariale pour 2010,
3. La revalorisation du travail irrégulier,
4. La suppression des pénalités financières en cas de maladie du personnel.

Que répond la direction ?

Après 3 jours de grève durant lesquels la direction de Swissport n'a rien proposé aux employés, une séance de négociation a enfin eu lieu lundi soir. La direction a demandé aux grévistes de cesser leur mouvement et de reprendre le travail. Pour cela, la direction a fait une unique proposition : le paiement d'une prime annuelle de 400.- CHF, reconductible en 2011. Cela représenterait une augmentation du salaire mensuel de 33.- CHF ! Devant ce mépris persistant de leurs revendications, les employés ont décidé la poursuite de la grève.

Etat actuel des choses

Pour l'instant, il n'y a pas de négociations entre l'employeur et le syndicat. Par contre, M. Longchamp, conseiller d'Etat et président de l'AIG, nous a invités pour une rencontre demain, 7 janvier 2010, 11.30 heures au département. Le SSP se réjouit de pouvoir enfin rencontrer M. Longchamp afin de parler des conditions de travail à l'aéroport et du problème des CCT de secteur. C'est en effet ce que réclamaient les employés de l'aéroport dans leur pétition remise le 12 décembre déjà à M. Longchamp.

Nous nous rendons à cette rencontre avec une délégation de 7 personnes. Nous serons accompagnés par les grévistes. Départ à 10.30 heures environ de la tente devant la porte ABT (près du bâtiment FRET), ensuite nous prendrons le train à Cornavin et nous partirons à environ 11 heures en cortège jusqu'au département.

Pour toute information complémentaire :

Yves Mugny, secrétaire syndical, 078 684 36 22

Stefan Giger, secrétaire central, 079 296 77 07

www.sspta.ch

www.ssp-vpod.ch